

JD
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 92-156 du 12 Juin 1992

Portant approbation du bilan et des
comptes annexes de l'Exercice clos au
31 Décembre 1990 de l'Institut National
de Cartographie (INC).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 85-196 du 24 Mai 1985 portant approbation des Statuts de l'Institut National de Cartographie (INC) ;
- SUR Rapport conjoint du Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 Mai 1992.

DECRETE :

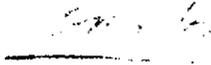
Article 1er. - Sont approuvés le bilan et les comptes annexes de l'Exercice clos au 31 Décembre 1990 de l'Institut National de Cartographie (I N C), tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 12 Juin 1992

par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

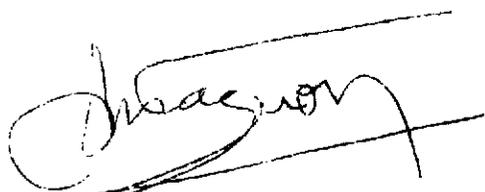

Nicéphore Socolo

Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République,



Désiré VIEYRA

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,



Robert TAGNON

Le Ministre de l'Environnement,
de l'Habitat et de l'Urbanisme,



Karim DRAMANE

Ministère Intérimaire

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 4 MFRE 4 MEHU 4 AUTRES MINIS-
TERES 17 SGG 4 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 DPE-DLC-F 3 INSAE-GCONB 2
UNB-FASJEP-ENA 3 INC 2 J.O. 1.-